



Les **Dossiers**

CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org



Septembre 2015

Afrique du Sud



 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Elisabeth Barbier

Ambassadrice de France en Afrique du Sud

L'enseignement supérieur et la recherche représentent un axe prioritaire de la relation entre la France et l'Afrique du Sud. L'intensité de cette coopération bilatérale répond en premier lieu à une demande sud-africaine. La construction des capacités, les problématiques de développement et de réduction des inégalités, l'ouverture internationale d'un système longtemps mis à l'écart de la communauté internationale, et enfin la volonté affichée d'un passage d'une économie basée sur les matières premières à une économie de la connaissance sont au cœur des préoccupations du gouvernement sud-africain. **L'intensité de cette coopération répond également à l'intérêt de la France.** Au-delà des problématiques de rayonnement et d'attractivité qui sont une composante essentielle de l'action diplomatique française, le partenariat avec l'Afrique du Sud affiche des spécificités intéressantes. Le lien avec la diplomatie économique y est particulièrement marqué, dans un pays où les investissements du gouvernement en termes d'infrastructures sont directement liés aux problématiques de formation. Mais l'Afrique du Sud est également un terrain de recherche unique dans certains domaines comme la recherche médicale, l'étude et la préservation de la biodiversité ou l'océanographie. Le pays présente également des domaines d'excellence portés par les meilleures universités du continent et moteurs pour les programmes de coopération : médecine, géologie et plus largement toutes les sciences liées à la mine.

Centrée jusqu'en 2011 sur la recherche - avec succès, la France étant devenue le 4^e partenaire scientifique de l'Afrique du Sud -, l'action de l'Ambassade de France en Afrique du Sud s'est réorientée, avec l'objectif de tirer profit de ce dynamisme pour développer la mobilité étudiante. En effet, si la mobilité entrante est une réalité tangible et en croissance, la mobilité sortante ne fait pas encore partie de la culture sud-africaine (7 000 étudiants en mobilité) et est à 60 % tournée vers les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. Les flux de mobilité vers les autres pays, dont la France, classée à une anecdotique 14^e place, restent encore peu nourris.

L'origine de cette faiblesse est multiple et complexe et nous nous attachons, aux côtés des ministères de la recherche et de l'enseignement supérieur sud-africains, à inverser cette tendance. Au-delà de la promotion des universités prestigieuses du pays, reconnues comme les meilleures du continent africain et bénéficiant d'une très bonne visibilité internationale, nos actions conjointes ciblent le développement des établissements anciennement réservés aux populations défavorisées, qui sont en pleine croissance et demeurent une priorité du gouvernement sud-africain. La France et l'Afrique du Sud financent ainsi des centres de formation et de recherche communs dans des universités technologiques et rurales, touchant des domaines aussi variés que la technologie (F'SATI), l'agriculture (F'SAGRI) et pour certains cofinancés par des entreprises françaises telles que Dassault Systèmes (PLMCC) et Schneider Electric (F'SASEC). Ces programmes assurent aux étudiants l'obtention d'un diplôme français tout en étudiant sur le territoire sud-africain, et permettent de maintenir un flux d'étudiants en échange.

Notre coopération universitaire est complétée par un important programme de bourses de l'État français à destination des étudiants (Master et Doctorat) et chercheurs. L'appétence des jeunes sud-africains et lesothans pour ce programme ne cesse de croître, avec 130 dossiers déposés en 2015 pour la filière Master, en augmentation annuelle de 30 %. Nous sommes extrêmement satisfaits de ce succès, et fiers des 25 étudiants qui obtiennent chaque année leur diplôme de Master grâce à notre soutien et à leur motivation sans faille.

Depuis son ouverture en 2010, l'Espace Campus France Afrique du Sud accompagne la montée en puissance du programme de bourses d'études. Très présent sur le terrain, le bureau organise notamment des *French days* et tournées régulières dans les universités sud-africaines. En 2016, il sera par ailleurs en charge de l'organisation du grand salon « *Study in Europe* », organisé sur plusieurs jours au Cap et Johannesburg en février, et de l'animation du réseau France Alumni - Afrique du Sud.

Ce dossier revient sur ces riches activités et se destine à enrichir la Journée « Afrique du Sud » en France en octobre 2015. Organisé par Campus France avec l'appui de l'Ambassade de France à Pretoria, l'événement s'inscrit dans la continuité de nos actions en réunissant les universités françaises et sud-africaines à Paris, avec pour objectif de **faire émerger de nouveaux partenariats**, et représente un signe fort de notre désir de **poursuivre le développement de la coopération universitaire franco-sud-africaine**.



AFRIQUE DU SUD

INFORMATIONS CLÉS

4

Introduction

Données géographiques, démographiques, économiques

La situation économique de l'Afrique du Sud

Quatre défis majeurs : la réduction des inégalités, le chômage, l'éducation et la santé

Les relations économiques franco-sud-africaines

PARTIE 1

7

L'enseignement supérieur sud-africain

1. Présentation de l'enseignement supérieur sud-africain

2. Organisation des études et des enseignements dispensés

3. Les principaux atouts du système d'enseignement supérieur sud-africain

PARTIE 2

11

L'internationalisation de l'enseignement supérieur sud-africain

1. Politique d'attractivité des étudiants internationaux en Afrique du Sud

2. Une mobilité des étudiants sud-africains dans le monde encore faible

3. Les actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants en mobilité

PARTIE 3

15

Le dispositif d'attractivité de la France

1. La mobilité des étudiants sud-africains vers la France

2. Le réseau culturel et éducatif français en Afrique du Sud

3. Campus France en Afrique du Sud

4. Exemple d'actions d'une entreprise française installée en Afrique du Sud
→ Schneider Electric

PARTIE 4

22

La coopération universitaire et/ou scientifique et les perspectives

1. La coopération scientifique

2. Les coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur français

3. Les centres de formation franco-sud-africains

4. Les coopérations existantes avec d'autres pays, notamment européens

5. Les perspectives de coopération universitaire franco-sud-africaine

Données géographiques⁽¹⁾Superficie : **1 221 037 km²**Capitale administrative : **Pretoria**11 langues officielles : **anglais** (langue maternelle de 8,2 % des Sud-Africains), **afrikaans** (13,3 %), **zoulou** (23,8 %), **xhosa** (17,6 %), **swazi**, **ndébélé**, **sotho du nord**, **sotho du sud**, **tswana**, **venda**, **tsonga-shangaan**

Données démographiques

Population (2014)⁽²⁾ :	54 millions d'habitants
Population urbaine (2014) ⁽³⁾ :	64,3 %
Croissance démographique (2014) ⁽²⁾ :	+1,6 %
Espérance de vie (2013) ⁽²⁾ :	57 ans
Part de population de 15 à 64 ans⁽²⁾ :	65 %
Indice de développement humain ⁽¹⁾ (IDH/186 pays) (2013) :	118^e

Données économiques

PIB (2014) :	313,5 Md €
Rang PIB (/rang 2014) ⁽⁴⁾ :	33^e
Taux de croissance PIB (2014) ⁽⁵⁾ :	1,5 %
Dette publique brute (% du PIB 2014) ⁽⁴⁾ :	45,9 %
Solde budgétaire (% du PIB 2014) ⁽⁴⁾ :	- 4,1 %
Taux de chômage⁽⁵⁾ :	25,1 %
Taux de chômage < 25 ans (2014)⁽⁵⁾ :	51,3 %
Part des principaux secteurs d'activité ⁽²⁾	
Agriculture :	2,3 %
Industrie :	29,9 %
Services :	67,8 %
Rang France / clients 2014 ⁽¹⁾ :	28^e
Rang France / fournisseurs 2014 ⁽¹⁾ :	11^e

Éducation

Dépenses d'éducation (% du PIB 2013) ⁽²⁾	6 %
Taux d'inscriptions dans le supérieur (2012) ⁽⁶⁾	20 %
(% de la population totale du groupe de cinq ans après la sortie de l'école secondaire)	
Étudiants en mobilité internationale⁽⁶⁾	6 378
% des étudiants nationaux ⁽⁶⁾	0,20 %
Évolution 2012/2009 ⁽⁶⁾	-2 %
Utilisateurs Internet ⁽²⁾	41 %

Données recherche

Dépenses en Recherche & Développement (% PIB/2012) ⁽⁷⁾	0,76 %
Évolution 2012/2013⁽⁷⁾	2,6 %
% financée par l'État ⁽⁷⁾	45,4 %
% DIRD exécutée par l'enseignement supérieur ⁽⁷⁾	30,7 %
% DIRD financée par l'étranger ⁽⁷⁾	13,1 %
% de co-publications internationales (2014) ⁽⁸⁾	56,9 %

Sources : (1) www.diplomatie.gouv.fr (2) Banque mondiale (3) Perspective monde, Université de Sherbrooke (4) FMI (5) Statistiques Afrique du Sud, Banque centrale sud-africaine, Ambassade Afrique du Sud en France, Banque mondiale, FMI, Unesco, Thomson Reuters, Institute for Scientific Information, Web of Science Core Collection (6) UNESCO (7) National Survey of Research and Experimental Development, Statistical Report (2012-2013) (8) South African Reserve Bank, Quarterly Bulletin, Décembre 2014

“L'éducation est l'arme la plus puissante que vous puissiez utiliser pour changer le monde.”

Nelson Mandela



Situé en Afrique australe, à la pointe sud du continent africain, l'Afrique du Sud, est un État fédéral (9 provinces), multiracial, composé d'une communauté noire majoritaire (79,2 % de la population), blanche (9,4 %), métis (8,9 %), indienne (2,5 %)¹.

Membre du *Commonwealth* depuis 1998, seul membre africain du G20, l'Afrique du Sud coopère également avec l'OCDE dans le cadre de programmes d'engagement renforcé en vue d'une éventuelle adhésion. De plus, l'Afrique du Sud a rejoint le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine au sein du BRIC, devenu depuis lors BRICS (2011), ce qui favorise son intégration dans l'économie mondiale.

La situation économique de l'Afrique du Sud²

Avec des **sols riches en matières premières** (or, diamant, métaux précieux), l'Afrique du Sud est **l'un des premiers pays producteurs et exportateurs d'or et de platine au monde** bien qu'ayant fortement été touché par la crise de 2009 qui a entraîné un recul mondial de la demande en minerais. Dans une Afrique en pleine émergence, **l'Afrique du Sud est la première puissance politique et militaire du continent et la deuxième puissance économique derrière le Nigéria** avec plus de la moitié (61) des 100 premières entreprises africaines sud-africaines.

L'industrie automobile occupe également une place de choix et représente 6,5 % du produit intérieur brut (PIB) et 12 % des exportations. D'après l'Association nationale sud-africaine des constructeurs automobiles (NAAMSA), les sept plus grands constructeurs automobiles implantés dans le pays devraient investir 7,5 milliards de rands soit 557 millions d'euros (2015).

L'Afrique du Sud est par ailleurs le 25^e producteur mondial de produits chimiques et raffine la plupart des produits bruts qu'elle importe. Le pays est le **premier producteur mondial de carburants synthétiques**.

En 2014, le **PIB sud-africain s'élève à 313,5 Md €** représentant un quart du PIB africain avec un ralentissement de la croissance

(+1,5 %). La faiblesse des investissements, la volonté de réduire l'endettement des ménages, les problèmes d'alimentation en énergie, les fortes grèves qui ont paralysé la production de platine puis l'industrie manufacturière au 1^{er} semestre 2014, sont en partie responsables de ce ralentissement.

La situation budgétaire, quant à elle, devrait s'améliorer avec le plan de rigueur pour 2015-2016 annoncé par le Ministre des Finances. Ces mesures prévoient une hausse de 1 % des impôts sur le revenu, une première depuis 20 ans, une augmentation des taxes sur les carburants, l'alcool et le tabac. Du côté de la réduction des dépenses, il est prévu un gel des salaires des fonctionnaires. Néanmoins, les revendications salariales des syndicats de la fonction publique (2015) pourraient induire un risque budgétaire.

Quatre défis majeurs : La réduction des inégalités, le chômage, l'éducation et la santé

La croissance économique ne permet pas encore de répondre aux besoins majeurs du pays qui consistent notamment à **diminuer les inégalités et créer des emplois**. Malgré les efforts des autorités notamment avec la mise en place d'une **politique de discrimination positive, Black Economic Empowerment (BEE)**, par exemple, on observe de fortes inégalités³ accompagnées de profondes distorsions sociales ainsi qu'un chômage élevé (25 %)⁴ qui frappe particulièrement les jeunes (51 %)⁵.

Le **Plan national de développement - National Development Plan**, entré en vigueur en 2013, a pour objectif la réduction des inégalités et de la pauvreté à l'horizon 2030 et l'accélération de la mise en place de réformes structurelles et éducatives. Ainsi, le gouvernement ambitionne d'atteindre un revenu par habitant de 12 228,70 € et de créer 11 millions de nouveaux emplois.

Quant à l'éducation, d'après un rapport de l'OCDE, « **l'éducation est un problème d'importance critique qui relève entre autre de l'inadéquation des qualifications avec le marché du travail et plus particulièrement chez les jeunes** »⁶. L'Organisation recommande qu'un effort soit fourni au niveau de **l'éducation de base** et de la **formation professionnelle** pour faire diminuer le chômage sachant, entre autre, que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée limite le potentiel de production.

Sur le plan sanitaire, le **sida**, frein au développement durable du pays, **est l'une des préoccupations majeures de l'Afrique du Sud**. Selon le rapport Morlat⁷ plus de 6 millions de sud-africains (2013)

1 - Source : www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/afrique-du-sud/presentation-de-l-afrique-du-sud/

2 - Source : www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/afrique-du-sud/presentation-de-l-afrique-du-sud/

3 - Coefficient de Gini : 0,70

4 - Source : www.statssa.gov.za/

5 - Source : Perspectives économiques en Afrique

6 - Source : Etudes économiques de l'OCDE Afrique du Sud, mars 2013 - www.oecd.org/afriquedusud

7 - www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Morlat_2013_Mise_en_ligne.pdf

sont porteurs du VIH, avec un taux de **prévalence très élevé chez les 15-49 ans à savoir 18,9 % (2013)**¹. En 2014, l'Afrique du Sud a accueilli la première conférence « *HIV Research for Prevention* » (HIV R4P) où se sont réunis les acteurs de la recherche en prévention de la transmission du VIH, un enjeu prioritaire dans le monde et particulièrement pour ce pays.

Les relations économiques franco-sud-africaines

Les échanges bilatéraux entre la France et l'Afrique du Sud se sont contractés ces dernières années, en partie liés à la réduction des ventes de la France (1 Md €) en matériel dans le domaine des transports. 11^e excédent commercial de la France en 2012, l'Afrique du Sud est néanmoins un partenaire de premier plan. Fin 2013, **plus de 300 entreprises françaises installées en Afrique du Sud** employaient 28 000 salariés, plaçant la France parmi les 10 premiers pays investisseurs étrangers (9^e). Ces entreprises, dont 29 appartiennent au CAC 40, couvrent les secteurs de l'industrie et de services (65 % dans les transports).

Dans le domaine de la santé, **la France participe activement à la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**, à hauteur de 12 % des crédits alloués à l'Afrique du Sud par le fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, soit 51,2 M€.

L'Afrique du Sud est l'un des premiers pays d'intervention de **l'Agence Française de développement (AFD)**. Depuis 1994, l'Agence offre des « solutions de financement innovantes et d'assistance technique afin d'accompagner le gouvernement dans sa politique de

développement ». Ainsi, l'AFD participe au développement urbain sud-africain, à la transition énergétique par l'innovation, à l'amélioration du marché de l'emploi ainsi qu'au développement des infrastructures.

Afin de résoudre le manque d'approvisionnement en électricité, l'Afrique du Sud souhaite mettre en place huit nouveaux réacteurs nucléaires, un projet qui représente 40 Md €. La France (Areva) est en concurrence avec la Chine, les États-Unis, la Russie et la Corée du Sud.

L'AFRIQUE DU SUD EN QUELQUES DATES

11 février 1990 - Libération de Nelson Mandela.

1991 - Abolition officielle de l'Apartheid.

1993 - Nelson Mandela et Frederik De Klerk reçoivent le prix Nobel de la paix pour leurs actions en faveur du démantèlement de l'Apartheid et de l'égalité raciale.

Avril 1994 - Premières élections multiraciales Nelson Mandela est élu président de la République.

Juin 1994 - L'Afrique du Sud retrouve son siège aux Nations Unies.

1996 - Nouvelle constitution entérinant la démocratie multipartite et non-raciale.

1998 - L'Afrique du Sud devient membre du G20.

1999 - Thabo Mbeki succède à Nelson Mandela. Le congrès national africain (ANC) contrôle toutes les provinces, sauf le KwaZulu-Natal et le Western Cape.

2002 - Le président sud-africain prend la tête de la nouvelle Union africaine.

2003 - Rapport final de la Commission vérité et réconciliation.

2004 - Thabo Mbeki est réélu pour 5 ans. L'ANC contrôle l'intégralité des provinces.

2006 - 1^{er} Oscar reçu (« Meilleur film étranger ») pour un film sud-africain, Tsotsi.

2007 - L'Afrique du Sud occupe un siège de membre non-permanent au Conseil de sécurité des Nations unies.

Juin-juillet 2010 - Coupe du monde de football organisée en Afrique du Sud.

2011 - L'Afrique du Sud rejoint le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine au sein du BRIC, devenu depuis lors BRICS.

2014 - 5^e victoire de l'ANC aux élections nationales avec 62 % des voix.



The Blue Train

1- Source : www.unaids.org/fr/regionscountries/countries/southafrica

L'enseignement supérieur sud-africain

1. Présentation de l'enseignement supérieur sud-africain

L'Afrique du Sud souhaite évoluer vers une société du savoir et compte sur la formation supérieure pour générer des ressources humaines qualifiées, nécessaires au développement du pays. Or, la faiblesse du système d'éducation primaire et secondaire, par exemple, a pour conséquence un faible taux d'obtention de résultats suffisants au *matric* pour entrer à l'université. Les taux d'échec et d'abandon des études supérieures sont par ailleurs très élevés, avec près de la moitié des étudiants qui quittent l'université dès leur première année, et un taux de diplomation des étudiants de premier cycle dans les universités publiques qui se limite à 45 %.

Le **Ministère de l'Éducation (DOE)** a été scindé en deux depuis la mise en place en 2009 du gouvernement Zuma :

- **Ministère de l'Éducation de Base (DBE) ;**
- **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation (DHET).**

Le DHET est responsable de la validation des cursus universitaires, aussi bien dans les institutions publiques que privées, et de l'attribution de subventions publiques qui représentent environ 40 % des ressources des universités. Ces dernières perçoivent d'autres revenus comme les frais de scolarité (30 %) qui se montent en moyenne à près de 2 000 euros par an et par étudiant, les contrats de recherche ainsi que des donations d'entreprises (30 %).

Le **Council on Higher Education (CHE)**, composé de 13 membres nommés par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation, apporte conseil et expertise au DHET pour l'évaluation des universités, l'accréditation des institutions privées, la validation des programmes pédagogiques, la définition des critères de répartition des subventions et la mise en œuvre de la charte de qualité de l'enseignement supérieur.

Les **universités sont des organismes indépendants** régis par un texte de loi de 1997, le « *Higher Education Act* ». Sauf mise sous tutelle par le DHET, procédure rarissime prévue en cas de problème grave établi par un audit, il offre une liberté considérable aux universités qui vont jusqu'à

définir leurs propres statuts. Le conseil de l'université dans lequel le gouvernement participe de manière très minoritaire, jouit d'un pouvoir important. Il définit les statuts, les règlements internes et la politique de l'université. L'exécutif est constitué du président de l'université (*vice-chancellor*), des vice-présidents (*deputy vice-chancellors*) et des doyens de chacune des facultés.

Près d'un million d'étudiants inscrits dans les universités publiques, 30 000 dans les institutions privées et 700 000 dans les TVET.

Les établissements d'enseignement supérieur sud-africains sont composés de **25 universités publiques où se répartissent près d'un million d'étudiants**, et de **114 institutions privées de petite taille qui réunissent 30 000 étudiants**. Pour répondre au nombre croissant d'étudiants, espéré à **1,62 millions en 2030 dans le *National Development Plan*** et couvrir la totalité des neuf provinces du pays, deux nouvelles universités publiques ont accueilli leurs premiers étudiants à la rentrée 2014 (180 chacune) : l'Université du Mpumalanga à Mbombela et l'Université Sol Plaatje à Kimberley. Une troisième, l'Université *Sefako Makgato Health Sciences* dans le Gauteng, a ouvert ses portes en avril 2015. Un institut national des sciences humaines et sociales (NIHSS) a été créé en décembre 2013 pour contrer la diminution du nombre de diplômés dans ces matières.

Il existe par ailleurs l'**équivalent des lycées professionnels français, les *Technical and Vocational Education and Training Colleges (TVET)***⁹. En comparaison avec la France, ils se situent entre le lycée professionnel et l'IUT (Institut universitaire de technologie), et sont sous la tutelle du DHET. **Ces institutions comptent à présent 700 000 élèves**, dont environ 30 % bénéficient d'une aide financière de l'État. Avec un nombre d'inscriptions dans les TVET en explosion (les inscriptions dans les TVET *colleges* ont doublé entre 2010 et 2014), le gouvernement a décidé d'investir dans la construction de 12 nouveaux campus à travers le pays. A l'issue de leur cursus au TVET, les étudiants peuvent poursuivre leurs études à l'université, notamment dans les universités de technologie.

La volonté des jeunes sud-africains de rejoindre le marché du travail pour sortir de la pauvreté renforcée par la pression familiale favorise la

9 - En 2014 les Further Education and Training Colleges (FET) ont été renommés Technical and Vocational Education and Training Colleges (TVET).

rupture précoce avec le système d'enseignement et de formation. Pour contrer cette tendance et permettre aux étudiants démunis de poursuivre leur scolarité au-delà du *Bachelor*, le **DHET soutenu par le DST, a triplé sa contribution au programme national de soutien financier aux étudiants** (*National Student Financial Aid Scheme NFSAS*) depuis 2011. Les étudiants des 50 TVET peuvent désormais en bénéficier au même titre que ceux des universités publiques. Dans **la plupart des universités, un étudiant sur deux bénéficie d'une aide de l'État**, et ce taux atteint 90 % dans certaines universités rurales.



Université du Cap

Le nombre annuel de diplômes délivrés reste cependant très loin des besoins du pays : en 2012, seuls 21 000 diplômes ont été délivrés au niveau *Honours* (4 ans d'études), 6 000 au niveau *Master/M-Tech* (5 à 8 ans d'études) et 1 900 au niveau du *PhD* (7 à 11 ans d'études)¹. Le **National Development Plan, document cadre de la politique sud-africaine pour le long terme, fixe un objectif de 6 000 Doctorats soutenus annuellement en 2030. Cet objectif est très ambitieux**, ne serait-ce qu'en regard de la capacité d'encadrement de ces Doctorats : en 2012/2013, seuls 50 % des 37 647 chercheurs (doctorants et post-doctorants inclus) du pays sont titulaires d'un Doctorat, les autres ayant au mieux un Master, voire une Licence ou même, pour 10 % d'entre eux, un *National Diploma*, l'équivalent d'un BTS en France.

Partant du constat que la **construction des capacités est l'une des clés du développement de la recherche en Afrique en Sud**, le Ministère de la Science et de la Technologie (DST) a mis en place un système de **bourses gérées par la Fondation nationale de recherche-National Research Foundation- (NRF)**. Il joue un rôle central dans la formation aux niveaux Master et Doctorat.

Un élément structurant du système sud-africain est le **projet de « centres d'excellence » (CoE)**, conduit par le DST. L'activité de chacun des 16 centres est coordonnée par une université phare et répartie sur plusieurs universités et centres de recherche.

2. Organisation des études et des enseignements dispensés

L'obtention du *matric*, équivalent du baccalauréat, est nécessaire à l'admission dans une université (les TVET recrutent généralement avant le *matric*). En 2014, seuls 28,3 % des candidats au *matric* ont obtenu des résultats suffisants (*exemption*, soit une note de 50 % ou plus dans quatre matières et 30 % ou plus dans toutes les autres matières) pour prétendre entrer à l'université. Toutefois, l'exemption ne suffit pas à accéder au système d'enseignement supérieur. En effet, chaque université étant libre de définir sa procédure de sélection, certaines organisent des épreuves spécifiques en plus des résultats minimaux de l'*exemption*.

L'année universitaire commence fin janvier et s'achève début décembre. Sur le modèle des établissements anglo-saxons, trois années sont nécessaires pour obtenir un *Bachelor*, après quoi l'étudiant est diplômé de l'équivalent de la Licence en France. La première année d'études *post-graduate* permet en théorie d'obtenir un *Honours* (Master 1), puis la seconde année le Master. En réalité, le Master est obtenu en 3 ans en moyenne. Les études doctorales permettent ensuite l'obtention d'un Doctorat avec un temps d'études d'un minimum de 3 ans qui atteint souvent 5 à 6 ans, voire plus. Dans les universités technologiques, les diplômes délivrés portent un nom différent, respectivement le *B-Tech*, le *M-Tech* et *D-Tech*.

Suite à la réorganisation du système universitaire en 2004, il existe 3 types d'universités publiques délivrant deux types de cursus :

► Les universités traditionnelles

Les universités traditionnelles assurent des formations dites « académiques » organisées selon les deux niveaux suivants :

- **Undergraduate : National Diploma (+2 ans) ou Bachelor (+3 ans);**
- **Postgraduate : Honours (+4 ans), Master (+5 à +8 ans), PhD (+7 ans à +11 ans).**

Les 5 plus prestigieuses universités sud-africaines, aussi appelées « grandes universités » sont les principaux contributeurs à la production scientifique du pays : auteurs de plus de 70 % des

¹ - Source : DHET, rapport annuel 2014.

articles, chacune a signé plus de 1 000 articles dans des revues à comité de lecture en 2014.

Historiquement favorisées par le régime de l'Apartheid, avec un accès quasiment réservé aux étudiants blancs jusqu'en 1994, elles ont su maintenir leur excellence scientifique. Elles accueillent la majorité des centres d'excellence (CoE) de la NRF et hébergent l'essentiel de la recherche universitaire en Afrique du Sud. Elles trustent les premières places au niveau du continent africain de la quasi-totalité des classements internationaux.

« Grandes universités » : *University of Cape Town (UCT)*, *University of KwaZulu-Natal (UKZN)*, *University of Witwatersrand (WITS)*, *Stellenbosch University (SUN)*, *University of Pretoria (UP)*.

Autres universités traditionnelles : *North-West University (NWU)*, *University of the Western Cape (UWC)*, *Rhodes University (RU)*, *University of the Free State (UFS)*, *University of Limpopo (UL)*, *University of Fort Hare (UFH)*.

► Les universités technologiques

Héritières des Technikons (équivalents des IUT français), ces universités émergentes bénéficient d'un fort soutien politique. L'objectif de la création de ces universités de technologie était de mettre progressivement en place des programmes de recherche appliquée, inexistantes dans les *Technikons*, avec un appui fort du gouvernement et parfois des partenaires étrangers.

Elles proposent les formations techniques suivantes :

- **Undergraduate: National Diploma (ND), Bachelor of Technology (B-Tech).**



Université de la péninsule du Cap (CPU)

- **Postgraduate: Master of Technology (M-Tech), Doctorate of Technology (D-Tech). MTech et DTech résultent de projets de recherche à caractère appliqué.**

Il est également prévu que ces établissements puissent délivrer le BEng nécessaire à une carrière d'ingénieur.

Universités technologiques : *Tshwane University of Technology (TUT)*, *Cape Peninsula University of Technology (CPUT)*, *Durban University of Technology (DUT)*, *Vaal University of Technology (VUT)*, *Central University of Technology (CUT)*, *Mangosuthu University of Technology (MUT)*.

► Les universités globales

Ces universités résultent de la fusion d'universités traditionnelles et de Technikons et dispensent donc à la fois de formations traditionnelles et technologiques.

Universités globales : *University of Johannesburg (UJ)*, *University of South Africa (UNISA)*, *Nelson Mandela Metropolitan University (NMMU)*, *University of Venda (UNIVEN)*, *University of Zululand (UZ)*, *Walter Sisulu University (WSU)*.

Une priorité du gouvernement : développer les universités anciennement réservées aux groupes discriminés par le régime de l'Apartheid

Le gouvernement souhaite développer les universités anciennement réservées aux groupes discriminés par le régime de l'Apartheid, offrant notamment des financements abondants pour accroître leurs capacités de recherche et leurs infrastructures.

Leur production scientifique est pour l'heure très faible (30 à 450 publications par an), et l'écart avec les universités prestigieuses reste donc important. Parmi ces universités anciennement défavorisées, seule l'Université du *Western Cape (UWC)* parvient à se détacher et se place parmi les dix plus actives en recherche. En dix ans, cet établissement a multiplié par 10 son nombre de publications, atteignant 450 articles dans des revues internationales en 2014. Il héberge un centre de compétence de la NRF, est le partenaire de trois centres d'excellence et héberge depuis février 2014 le CoE "*Food Security*". UWC se classe au niveau d'autres universités anciennement réservées aux étudiants blancs ou issues de fusions dont au moins un campus était réservé aux « blancs » (NWU, UJ, RU, UFS). Cette dynamique sous-jacente traduit un développement sur le long terme, il est donc à prévoir qu'UWC continue de grimper dans ce classement.

Les autres universités anciennement défavorisées (UNISA, UL, UFH, UNIVEN, UZ, WSU), de même que les universités technologiques (TUT, CPUT, DUT, VUT, CUT, MUT) sont, à des degrés divers, dans une dynamique analogue.

3. Les principaux atouts du système d'enseignement supérieur sud-africain

L'enseignement supérieur sud-africain présente des atouts indéniables

- **Des universités bien organisées** sachant tirer profit de leur statut pour se financer correctement. Elles disposent ainsi en moyenne d'un budget annuel de près de 12 000 euros par étudiant. Les campus sont de très bonne qualité, en moyenne très supérieure à celle des campus français. Leur taille, généralement importante, leur assure une bonne visibilité internationale.
- **Un soutien politique constamment réaffirmé**, comme l'illustrent par exemple les crédits du DHET, en croissance durable de 4 à 5 % par an, une fois corrigés de l'inflation. Un élément important de cette volonté politique est le soutien aux universités anciennement défavorisées. Le DST met par ailleurs en place des programmes structurants pilotés par l'intermédiaire de la NRF :
 - Chaires d'excellence (150 chaires au total, dont 60 nouvelles chaires attribuées en 2012)¹
 - Centres d'excellence (16 CoE dans le pays) : L'activité de chacun des 16 centres est

coordonnée par une université phare et répartie sur plusieurs universités et centres de recherche.

- Centres de compétence (5 CoC) ayant vocation à faire de la recherche appliquée en partenariat avec l'industrie.

→ **Des enseignants-chercheurs de niveau international.** En 2013, le classement de la NRF² a placé 99 chercheurs en catégorie A (reconnaissance internationale), dont 77 en sciences naturelles et ingénierie et 22 en sciences sociales et humaines. A ces chercheurs correspondent des domaines de niche où le niveau de l'enseignement et de la recherche est comparable aux standards occidentaux : paléontologie, certains domaines de la médecine, de l'agronomie ou des sciences liées à l'industrie minière, à la conservation de l'environnement, etc. Ces enseignants-chercheurs sont cependant souvent proches de la retraite et en nombre insuffisant.

→ **L'attractivité des salaires**, en particulier pour les professeurs. Un nombre significatif d'enseignants-chercheurs sont étrangers, venus surtout d'Afrique, mais également du reste du monde (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne, etc.).



Université de Fort Hare- Compétition nationale des jeunes entrepreneurs

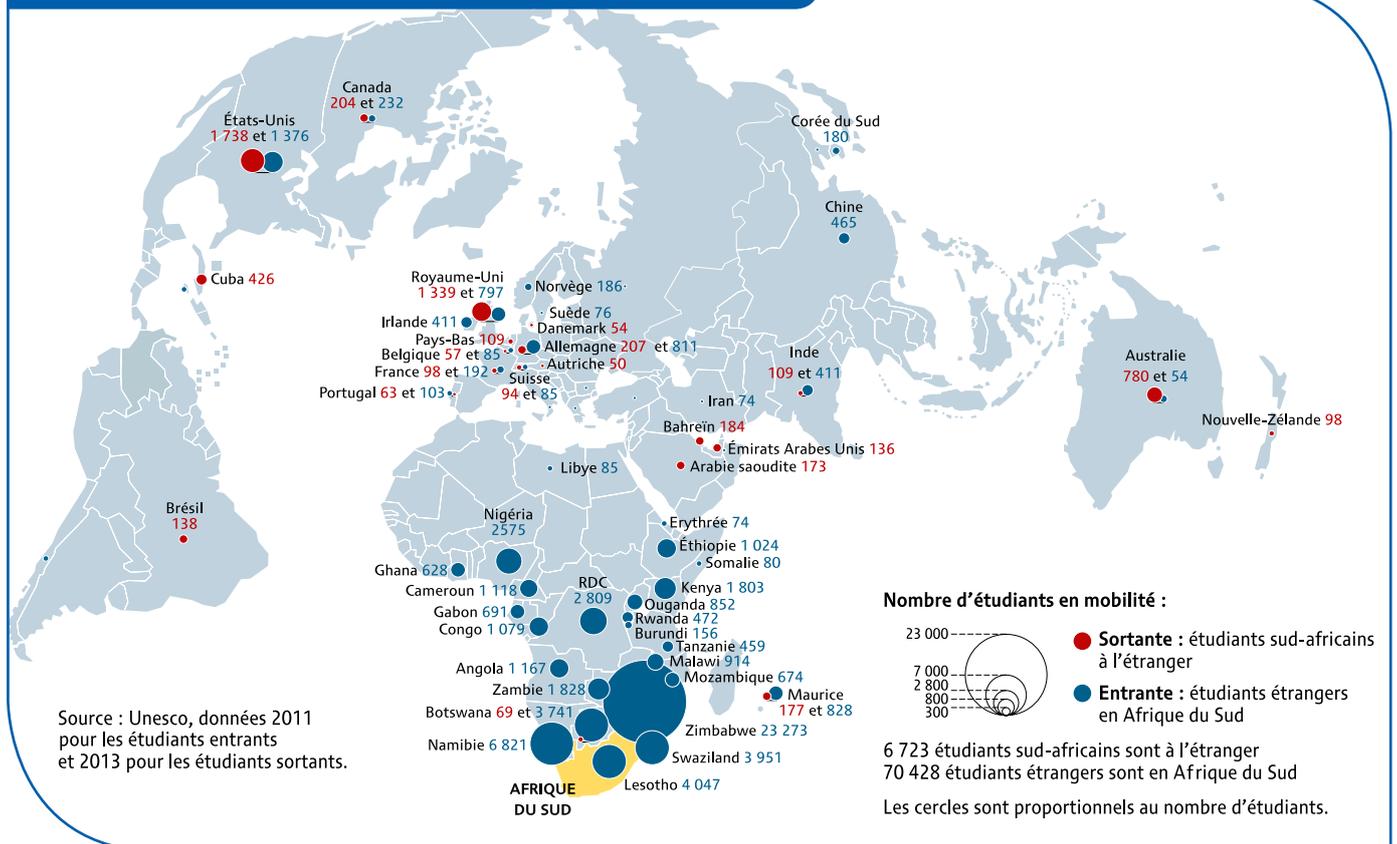
¹ - Source : DST, rapport annuel 2013/14.

² - Source : NRF facts and figures – 25 septembre 2014.

PARTIE 2

L'internationalisation de l'enseignement supérieur sud-africain

La mobilité étudiante entrante et sortante en Afrique du Sud



Étudiants internationaux en mobilité en Afrique du Sud (2011)

Pays d'origine	2011		
	Rang	effectifs	%
Zimbabwe	1	23 273	33,0 %
Namibia	2	6 821	9,7 %
Lesotho	3	4 047	5,7 %
Swaziland	4	3 951	5,6 %
Botswana	5	3 741	5,3 %
Congo	6	2 809	4,0 %
Nigeria	7	2 575	3,7 %
Zambia	8	1 828	2,6 %
Kenya	9	1 803	2,6 %
États-Unis	10	1 376	2,0 %
Total étudiants africains	–	61 396	87,2 %
Total étudiants de la SADC	–	47 153	67,0 %
Total étudiants internationaux	–	70 428	100,0 %

Source : données UNESCO 2011

1. Politique d'attractivité des étudiants internationaux en Afrique du Sud

► Un pôle régional et continental

Les universités sud-africaines, en particulier les plus prestigieuses, bénéficient d'une très bonne visibilité internationale, étant reconnues comme les meilleures du continent africain. Dans le premier classement des 15 universités les plus influentes en termes de recherche en Afrique publié par le *Times Higher Education (THE)* en juillet 2015, 8 d'entre elles sont sud-africaines, notamment les deux premières : l'Université de *Cape Town* et l'Université du *Witwatersrand*.

D'après l'Unesco, en 2011, 7 % des étudiants en Afrique du Sud sont étrangers (70 000). Parmi eux, on compte 87 % d'étudiants africains, faisant du pays **le deuxième pôle d'attraction d'étudiants africains après la France**. Cette influence est principalement régionale, près de 70 % de cette mobilité entrante provenant des pays de la Communauté de développement d'Afrique du Sud – *Southern African Development Community (SADC)*, notamment des pays voisins comme le Zimbabwe, la Namibie, le Lesotho, le Swaziland et le Botswana. Cette structure régionale s'explique largement par des raisons économiques sachant que les étudiants originaires de la SADC sont soumis aux frais d'inscription des sud-africains du fait d'un accord intergouvernemental (les autres étudiants internationaux doivent payer des frais 2 à 3 fois plus élevés). Certaines universités réservent également des bourses et des logements pour les étudiants de la région.

La répartition de ces étudiants dans les divers niveaux d'études est très différente de celle des étudiants nationaux, avec environ 40 % des étudiants étrangers inscrits en premier cycle universitaire, 35 % en deuxième cycle et 20 % environ au niveau Doctorat (les 5 % restants sont en programme d'échange pour un semestre). Au niveau Doctorat plus de **40 % des étudiants dans les universités sud-africaines sont étrangers**. Ils jouent donc un rôle essentiel dans les capacités de recherche des laboratoires universitaires sud-africains et alimentent largement le bassin de recrutement des enseignants-chercheurs.

► Une politique d'attractivité ambivalente

Bien que la mobilité étudiante entrante soit vitale pour la qualité des universités sud-africaines, le pays a une politique d'attractivité ambivalente, oscillant entre la volonté d'avoir un rôle particulier à assumer sur le continent et l'affichage d'une

priorité aux étudiants nationaux. S'il est par exemple relativement facile d'obtenir un visa pour études, la durée de ce visa est limitée au jour près à la durée prévue du programme d'études, conduisant parfois à la situation absurde d'étudiants se retrouvant en situation irrégulière du fait du déplacement d'une date d'examen. Les règles de discrimination positive, qui incitent fortement les universités à afficher des fractions croissantes d'étudiants noirs sud-africains, ont également tendance à freiner la mobilité entrante. Enfin, la promotion des études en Afrique du Sud n'est pas coordonnée au niveau national, les universités assurant individuellement leur communication sur le continent. Localement, certaines universités organisent des événements visant à mettre en valeur la présence d'étudiants étrangers (« *international study fair* » à l'Université de Pretoria, « *international week* » à l'Université de Rhodes, « *buddy system* » à l'Université de Johannesburg visant à faciliter l'intégration des étrangers par un système de parrainage). Ces événements restent relativement limités en nombre et les associations d'étudiants étrangers des diverses universités (par nationalité) doivent parfois adopter des positions défensives visant à faire valoir les droits de leurs membres. Cela fait écho aux violences xénophobes qui secouent parfois le pays. Les derniers événements de ce type, extrêmement violents et intervenus au début de l'année 2015, pourraient avoir un impact significatif sur l'attractivité universitaire de l'Afrique du Sud.

2. Une mobilité des étudiants sud-africains dans le monde encore faible

Si la mobilité entrante est une réalité tangible et en croissance, la mobilité sortante ne fait pas encore partie de la culture sud-africaine. En 2013, d'après l'UNESCO, seuls 6 723 étudiants sud-africains ont étudié à l'étranger, soit 0,6 % du total des étudiants (presque 1 000 000), un nombre en stagnation depuis 10 ans (5 654 étudiants sud-africains à l'international en 2005 et 6 470 en 2012). Plus de la moitié se concentre dans trois pays anglophones : les États-Unis (26 %), le Royaume-Uni (18 %) et l'Australie (12 %). Cuba, en quatrième position des destinations choisies (6 %), accueille les sud-africains principalement dans le domaine médical. Cette mobilité est encouragée par un partenariat historique entre le régime cubain et le Congrès national africain (ANC). La mobilité vers les autres pays est très faible, la France par exemple accueille près d'une centaine d'étudiants sud-africains, ce qui la place en 14^e position. Cette absence de culture de la mobilité étudiante résulte de plusieurs facteurs : un isolement historique et géographique profondément ancré dans les mentalités, des contraintes économiques, des

crainces linguistiques et une absence de volonté politique tant au niveau gouvernemental, qui craint une fuite des cerveaux, qu'au niveau des universités, qui voient la mobilité sortante comme une perte financière sèche.

Cependant, l'action conjuguée de plusieurs acteurs internationaux, européens par exemple, est susceptible à terme de faire évoluer cet état de fait. Les incitations à la mobilité se multiplient, notamment à travers les programmes de bourses de l'Union européenne, de la France, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la Suède. Les actions de promotion mises en place par Campus France, le DAAD, le *British Council* et depuis mars 2015 le NUFFIC, rencontrent un succès croissant. A titre d'exemple, le nombre de candidats aux bourses du gouvernement français augmente de près de 30 % par an (150 candidats en 2015). Les universités sont de plus en plus ouvertes à la mobilité dans le cadre de projets de recherche en partenariat (thèses en cotutelle) et le gouvernement est sensible au déséquilibre flagrant entre la mobilité sud-africaine et celle des autres pays émergents. Des programmes de bourses de mobilité cofinancés par le gouvernement sud-africain ont déjà vu le jour et tendent à se développer. L'arrivée de nouveaux acteurs, notamment la Chine et la Russie, répond enfin au souhait du gouvernement de diversifier les partenariats en priorité avec les membres des BRICS.

Au niveau des domaines d'études qui intéressent particulièrement les étudiants sud-africains les programmes en business au niveau Master et MBA arrivent en tête, aux côtés des études en finance, économie, développement ou sciences sociales. Les sciences dures manquent encore de candidats.

En ce qui concerne la localisation, on constate une diversification de la provenance des demandes d'information et de bourses. La plupart des candidatures proviennent encore des universités les plus prestigieuses (UCT, SUN, UP, UKZN) mais les universités sud-africaines sont aujourd'hui largement représentées : en 2014, les candidats au programme de bourses de l'Ambassade de France étaient originaires de 20 des 23 universités publiques.

Très peu d'étudiants disposant d'un niveau permettant de suivre un cursus universitaire non-anglophone - mis à part en flamand ou néerlandais proches de l'afrikaans -, on observe une forte demande de programmes de Master enseignés en anglais, et ce dans tous les domaines.

Mobilité internationale des étudiants sud-africains (2013)

Pays d'accueil	2013		
	Rang	effectifs	%
États-Unis	1	1 738	25,9 %
Royaume-Uni	2	1 225	18,2 %
Australie	3	780	11,6 %
Cuba	4	426	6,3 %
Allemagne	5	207	3,1 %
Canada	6	204	3,0 %
Bahreïn	7	184	2,7 %
Maurice	8	177	2,6 %
Arabie Saoudite	9	173	2,6 %
Brésil	10	138	2,1 %
Émirats Arabes Unis	11	136	2,0 %
Inde	12	109	1,6 %
Pays-Bas	12	109	1,6 %
France	14	98	1,5 %
Nouvelle-Zélande	15	98	1,5 %
Total des étudiants sud-africains en mobilité		6 723	100,0 %

Source : données UNESCO 2013

3. Les actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants en mobilité

Royaume-Uni

1 225

étudiants
sud-africains
18 % du total

(Source : Unesco 2013)

▶ Le Royaume-Uni : 2^e pays d'accueil des étudiants sud-africains en 2013

La *British High Commission* de Pretoria coordonne un programme de bourses intitulé *Chevening Scholarship* (www.chevening.org) et financé par le *UK Foreign and Commonwealth Office (FCO)* depuis 1983. En 2014, 16 bourses d'études ont été offertes aux étudiants sud-africains, un nombre en explosion cette année avec 44 bourses annoncées pour la rentrée 2016. Le FCO s'est associé avec des multinationales (HSBC par exemple) pour le financement partiel de certaines bourses d'études.

Sud, et organisent des réunions annuelles dans les universités sud-africaines.

<https://www.humboldt-foundation.de/web/home.html>

- La *German Research Foundation (DFG)* maintient un partenariat actif avec la NRF, basé sur un accord autorisant la mobilité de chercheurs, le financement de projets bilatéraux, l'organisation de conférences ou encore l'échange d'informations et de publications.

http://www.dfg.de/en/research_funding/international_cooperation/international_cooperation/cooperation_africa/

▶ L'Allemagne : 5^e pays d'accueil des étudiants sud-africains en 2013

La seule organisation allemande à offrir des financements spécifiques pour l'Afrique du Sud est le DAAD (*German Academic Exchange Service*), qui dispose d'un bureau au sein de l'Université de WITS à Johannesburg. Le DAAD offre des financements aux étudiants pour des études en Allemagne et en Afrique du Sud, et gère deux programmes phares dans le pays :

Allemagne

207

étudiants
sud-africains
3 % du total

(Source : Unesco 2013)

- « *In-region programme* », qui soutient deux centres de recherche en Afrique du Sud : l'*African Institute for Mathematical Sciences (AIMS)* au Cap (jusqu'à 13 bourses d'études par an) et le *Centre of Human Rights (CHR)* de l'Université de Pretoria (7 bourses par an). Les bourses sont attribuées aux étudiants de toute nationalité souhaitant étudier à l'AIMS ou au CHR.
- « *In-country programme* » : en coopération avec la NRF, le DAAD offre 100 bourses d'études par an (50 pour un Master et 50 pour un Doctorat) ainsi que le financement de 10 séjours de recherche en Allemagne (jusqu'à 6 mois).

Concernant le financement de la coopération scientifique, deux des plus grands organismes de financement de la recherche allemands sont cités ci-dessous :

- La *Alexander von Humboldt Foundation (AvH)* promeut la coopération scientifique bilatérale à travers des bourses de mobilité de chercheurs ou des récompenses spécifiques. Entre 1953 et 2014, l'AvH a soutenu plus de 278 scientifiques sud-africains (en moyenne 5 bourses attribuées annuellement), soit un tiers du total des bénéficiaires de bourses en Afrique sub-saharienne. L'AvH et le DAAD sont par ailleurs responsables de l'animation du réseau d'alumni en Afrique du

▶ Les Pays-Bas : 12^e pays d'accueil des étudiants sud-africains en 2013

Le gouvernement néerlandais propose plusieurs programmes de coopération au développement à travers son agence NUFFIC (*Netherlands organization for international cooperation in higher education*). Citons par exemple le *Netherlands Fellowship Programme* composé de deux sous-programmes de bourses :

- Etudes visant à l'obtention d'un diplôme universitaire de niveau Master ou *PhD* ;
- Formations de courte durée et programmes ajustés.

Les bourses sont priorisées comme suit : la moitié du budget est destiné aux candidatures de l'Afrique subsaharienne et l'autre moitié doit être accordée aux candidats féminins.

En mars 2015, un bureau NUFFIC NESO (*Netherlands Education Support Office*) Afrique du Sud a été ouvert au sein de l'Ambassade des Pays-Bas à Pretoria. Ses principales tâches sont la promotion de la mobilité des étudiants et du personnel académique, la création de nouveaux partenariats et la recherche de sources de financement de bourses d'études ou de stage. L'ancienne directrice des relations internationales de la prestigieuse université de WITS a été nommée à la tête de ce bureau.

Pays-Bas

109

étudiants
sud-africains
1,6 % du total

(Source : Unesco 2013)

PARTIE 3

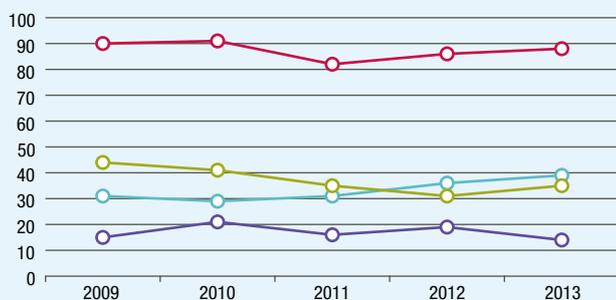
Le dispositif d'attractivité de la France

1. La mobilité des étudiants sud-africains vers la France

D'après le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MENESR), on comptait **141 étudiants sud-africains en France dont 62,4 % inscrits à l'université en 2013/2014.**

Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2009

Niveaux d'études



Niveau	2009	2010	2011	2012	2013	Évolution 2009-2013
Niveau L	44	41	35	31	35	- 20,5 %
Niveau M	31	29	31	36	39	25,8 %
Niveau D	15	21	16	19	14	- 6,7 %
Total	90	91	82	86	88	- 2,2 %

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Évolution du nombre de visas pour études délivrés entre 2008 et 2012

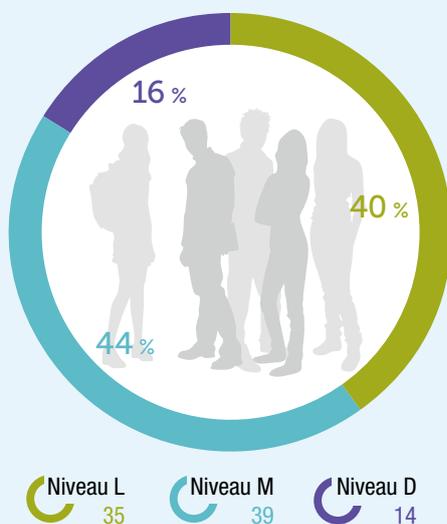
Type de visas



Type de visas	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2008-2012
Visas court séjour	74	87	92	166	116	56,8 %
Visas > à 3 mois	76	58	81	86	107	40,8 %
Total	150	145	173	252	223	48,7 %

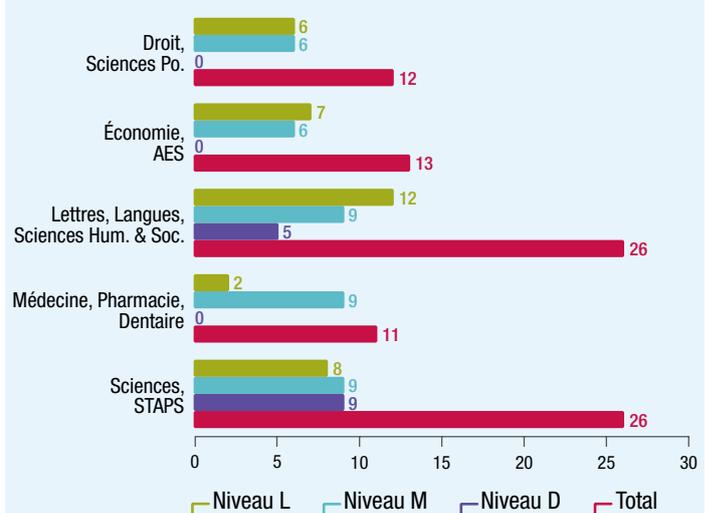
Source : Ministère de l'Intérieur

Répartition par niveau en 2013-2014



Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2013-2014



Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

2. Le réseau culturel et éducatif français en Afrique du Sud

Voir carte en 4^e page de couverture.

3. Campus France en Afrique du Sud

Campus France est présent en Afrique du Sud depuis la fin de l'année 2010 et l'Espace Campus France est hébergé par l'Ambassade de France à Pretoria. L'Espace offre un appui pratique aux étudiants intéressés par la mobilité vers la France (choix des cursus et établissements, aide à l'obtention de visas, recherche de financements) et gère plusieurs programmes de promotion des études en France.

► Bourses de mobilité

Ciblant le niveau Master, et dans une moindre mesure le Doctorat, une trentaine de bourses font l'objet d'un appel à candidatures annuel. Les candidatures sont sélectionnées en premier lieu sur un critère d'excellence académique. Tous les domaines universitaires sont concernés. Le programme connaît un succès croissant avec un nombre de candidats en augmentation annuelle de 30 % environ. Les candidats sélectionnés bénéficient d'une journée de préparation à leur séjour en France dans le cadre d'un événement convivial organisé à l'Alliance française de Pretoria.

► French Days

Plusieurs fois par an, Campus France et l'Ambassade de France en Afrique du Sud organisent des journées françaises dans les universités sud-africaines. Ce programme, initié en 2012 dans le cadre

de la saison de la France en Afrique du Sud, est décliné selon les spécificités de l'université hôte. Tout au long de la journée, des présentations thématiques se succèdent, présentées soit par des chercheurs français ou sud-africains impliqués dans des projets de recherche en collaboration, soit par des industriels sur des thématiques d'actualité du pays ou d'intérêt pour les entreprises.

► France Alumni

Lancé à Paris en novembre 2014, France Alumni a vocation à animer un réseau mondial d'anciens étudiants en France, d'anciens stagiaires d'entreprises françaises et de chercheurs en mobilité. Le site sud-africain a été lancé le 15 juillet 2015 à l'Alliance française de Pretoria, en clôture de la journée de préparation au départ des boursiers du gouvernement français. L'événement, en présence du ministre de la culture sud-africain, a attiré une centaine de personnes, dont des Alumni éminents qui ont fait part de leur expérience en France.

► Tournées dans les établissements

Très présent sur le terrain, Campus France organise régulièrement des conférences de promotion et d'information dans les établissements. Sont ainsi ciblés en priorité les lycées français, les écoles privées sud-africaines, les départements de français des universités, et plus largement l'ensemble des universités. L'Espace Campus France Afrique du Sud participe aux événements organisés par l'Union européenne (« *study in Europe Fair* », « *pre-departure event* » pour les étudiants boursiers des programmes *Erasmus Mundus* et *Erasmus Plus*). Enfin, en mars 2014, l'Espace Campus France a accompagné une délégation de 8 grandes écoles et universités françaises dans leur tournée en Afrique du Sud.



"French Day" à UWC

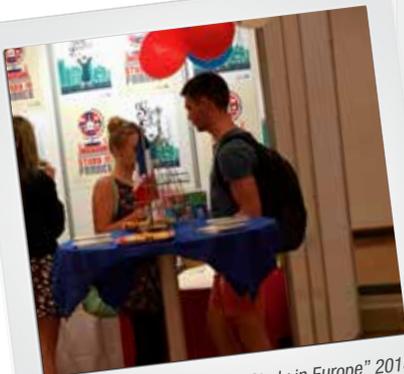


Salon "Study in Europe" 2015



Salon "Study in Europe" 2015

Campus France en images



Salon "Study in Europe" 2015



Salon "Study in Europe" 2015



Première tournée de promotion de recrutement (mars 2014)



Première tournée de promotion de recrutement (mars 2014)



Lancement France Alumni



"French Day" à VUT



Elisabeth Barbier, Ambassadrice de France en Afrique du Sud, au lancement de France Alumni



Salon "Study in Europe" 2015



Sboniso CIBANE,
Master à l'Université Catholique de Lyon
en droit des affaires internationales.

Témoignage

Ayant travaillé comme conducteur de taxi à l'âge de 8 ans pour aider sa famille, Sboniso Cibane a connu la valeur d'un travail acharné et de la persévérance dès son plus jeune âge. Quand il a commencé ses études de droit à l'Université de Kwazulu-Natal, il se sentait complètement perdu, mais il a finalement réussi à obtenir son diplôme avec mention en 2011.

Après avoir terminé sa Licence de Droit, Sboniso souhaitait s'inscrire à Oxford pour continuer ses études. Il a finalement choisi la France comme pays d'accueil. « Le pays avait l'air intéressant, c'était un environnement différent avec des gens auxquels je n'étais pas habitué, une autre façon de penser et j'espérais aussi y apprendre la langue, ayant participé seulement à trois cours de français avant de partir ».

Sboniso a reçu une bourse complète de l'Ambassade de France en Afrique du Sud en 2012 pour suivre un Master à l'Université Catholique de Lyon en Droit des affaires internationales. Il a suivi des cours avec 25 étudiants de 15 nationalités différentes. Les cours étaient très ouverts et avant-gardistes, avec des étudiants capables de faire des suggestions pour les modules aux professeurs. Ces derniers faisaient intervenir des experts du monde entier pour enseigner leur savoir aux étudiants.

Pour Sboniso, Lyon est une ville stupéfiante, avec une histoire très riche. Quant à la cuisine française, « elle est tellement différente de celle d'Afrique du Sud, les

Français mangent beaucoup de choses très drôles et se mettent à manger leur baguette comme ça, dans le bus, sur le chemin du retour ! ».

Le système de transport en France a étonné Sboniso par son efficacité. « Je payais seulement 28 euros par mois et quand il y avait un événement organisé par la ville (concerts...), la municipalité prévoyait des bus à 2h pour récupérer les fêtards. »

Sboniso a non seulement réussi à voyager à travers le pays (et à se perdre dans un Paris glacial à 3h du matin), mais a aussi pu voyager en Suisse, en Allemagne et en Espagne. Il est également allé skier dans les Alpes mais a trouvé plus simple de s'asseoir sur ses skis et se laisser glisser sur les pistes plutôt que d'utiliser la méthode traditionnelle.

Sboniso recommanderait la France sans aucun doute. « Les Français sont très ouverts d'esprit et faciles à vivre. Je ne me suis jamais senti exclu. »

Sboniso travaille maintenant auprès du Président de la Cour Suprême Mogoeng Mogoeng comme chargé de recherche et espère trouver un emploi qui allie les domaines du droit commercial et du développement.

Témoignage recueilli par Campus France



Clyde Lamble,
Master 1 et 2 à l'Université Panthéon
Sorbonne-Paris 1 en commerce
international.

Je serai éternellement reconnaissant à l'Ambassade de France à Pretoria pour son soutien au cours de mes études au sein de l'Université Panthéon Sorbonne-Paris 1. L'opportunité qui m'a été accordée de pouvoir poursuivre mes études universitaires à un niveau international, et réalisable financièrement parlant, est un grand privilège. Il est indéniable que les programmes de bourses d'études offrent les meilleures conditions pour l'apprentissage mutuel, l'échange et le renforcement des relations bilatérales entre l'Afrique du Sud et la France.

J'ai beaucoup apprécié ma première année en France (2011-2012) et plus particulièrement le style de vie parisien. La ville des lumières est tout simplement magnifique. En septembre 2011, j'ai commencé mon Master 1 en Economie à la Sorbonne et bien que l'expérience ait été exigeante, elle fut aussi extrêmement enrichissante. Sans compter les cours et tout ce qu'il fallait assimiler, il m'a paru impossible d'avoir suffisamment de temps pour explorer tout ce qui s'offrait à moi. J'ai aussi eu une chance exceptionnelle de résider à la Cité internationale universitaire de Paris, qui est un véritable *hub* d'étudiants internationaux, permettant de faire de multiples échanges interculturels et de fournir un soutien indispensable.

Un an plus tard, j'ai pu intégrer le Master 2 professionnel spécialisé dans le Commerce international au sein de la même université. Dans le cadre d'une formation professionnalisante, l'étudiant doit effectuer un stage afin de se préparer à l'environnement de travail français. Intégrer les stages dans les cursus

universitaires est idéal pour les étudiants étrangers, qui comme moi, cherchent à acquérir une expérience de travail pratique en dehors de leur pays d'origine.

Une expérience en France, et en particulier à Paris, est unique. Venant d'Afrique du Sud surtout, il y avait beaucoup à découvrir et notamment la culture française, les spécialités culinaires et l'apprentissage de la langue. Je voudrais conclure avec une citation que je souhaiterais partager avec les étudiants indécis à se lancer dans un tel voyage : *"Si vous avez eu la chance d'avoir vécu jeune homme à Paris, où que vous alliez pour le reste de votre vie, cela ne vous quitte pas, car Paris est une fête qui se transporte."*
– Ernest Hemmingway.





Ingrid Rossouw,
Docteur en génétique, Université de Pretoria, accueillie au sein du laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier (LIRMM, UM2, Montpellier).

Témoignage

Montpellier est une ville animée et universitaire au cœur de la région Languedoc-Roussillon, dans le sud de la France. Une pléthore de cultures est réunie dans cette ville unique, qui a ouvert la voie aux interactions sociales et académiques avec des personnes du monde entier.

Avec l'opportunité qui m'a été accordée d'intégrer le Laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier (LIRMM), j'ai eu la chance de rencontrer des experts internationaux dans le domaine de la bio-informatique et d'appliquer les compétences nouvellement acquises à mon projet, en particulier en ce qui concerne le domaine dynamique de la génomique comparative.

Mon séjour de deux mois à Montpellier en collaboration avec le professeur Laurent Brehelin du LIRMM m'a permis, comme jeune chercheuse et scientifique spécialisée dans la science moléculaire, d'élargir considérablement mes connaissances actuelles dans le domaine de la bio-informatique, transmises par la suite à mon groupe de l'Université de Pretoria. J'ai également été mise en relation avec les organisations internationales établies entre le LIRMM et l'Université de Pretoria pour les futurs projets liés à la recherche me permettant d'avancer sur des points précis de mon projet de thèse. Enfin, cette expérience m'a permis de grandir en tant qu'individu et d'explorer le monde au-delà de ma perception actuelle.



Le Cap



Elisabeth Barbier, Ambassadrice de France en Afrique du Sud, en visite chez Schneider Electric Afrique du Sud.

Focus sur les actions de formations de Schneider Electric en Afrique du Sud

Zanelle Dalglish, Responsable du développement durable
Schneider Electric Afrique du Sud

À propos de Schneider Electric

Avec un chiffre d'affaires de 25 milliards d'euros en 2014, 170 000 salariés présents sur 100 pays, Schneider Electric est le spécialiste mondial de la gestion de l'énergie et un leader mondial dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Schneider Electric, société française leader en gestion de l'énergie, est l'une des 300 entreprises françaises implantées en Afrique du Sud où elle opère depuis 1965. L'Afrique du Sud, grâce à sa position géographique stratégique, est un lieu d'investissement privilégié qui permet d'accéder à la fois au marché intérieur, et, au-delà des frontières, au continent tout entier, ce qui représente presque un milliard d'habitants.

Cependant, la pénurie de compétences reste un obstacle au développement du pays. Pour lutter contre cette pénurie, Schneider Electric propose des formations orientées dans 3 directions.

1. La formation technique d'aide au client est destinée à permettre de mieux comprendre les solutions techniques apportées par Schneider Electric. La formation permet notamment de connaître comment optimiser la consommation d'énergie grâce aux nouvelles technologies disponibles dans le pays. Cette formation se fait à la fois en présentiel et en ligne.
2. Schneider Electric s'attache également à former son personnel afin d'améliorer les compétences des salariés, notamment celles des personnes précédemment discriminées, pour les aider à réaliser leurs objectifs de carrière.
3. Les modules de formation mis en place par Schneider Electric sont destinés aux populations rurales et aux personnes précédemment discriminées. Il s'agit de remédier à la pénurie de jeunes sud-africains qualifiés. A titre d'exemple, le *French-South African Schneider Electric Education Centre*, conçu en partenariat avec la *Vaal University of Technology* (VUT) et le ministère français de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), a été créé en vue de former des électriciens, des ingénieurs et techniciens en électricité dans les environnements défavorisés. La formation de conférenciers, grâce à l'envoi de professeurs spécialisés venus de France, fait partie du projet.

Dans son programme de formation, Schneider Electric prend soin d'offrir des formations de 12 mois comprenant de la théorie et de la pratique, avec au moins 4 mois de formation consécutifs, et susceptibles d'être suivies par des personnes au chômage.

Plus récemment et significativement, compte tenu de la crise énergétique actuellement en Afrique du Sud, Schneider Electric a inclus des formations sur les énergies renouvelables. L'entreprise a été une des premières à identifier le potentiel de l'énergie solaire dans ce pays, à la fois pour fournir de l'électricité et pour créer de l'emploi dans les régions les plus pauvres. La formation « accéder à l'énergie » a pour objectif de former des entrepreneurs et de les aider à stimuler l'économie locale.

Les défis que Schneider Electric doit relever en matière de formation en Afrique du Sud sont liés aux méthodologies de travail et à la capacité à trouver des conférenciers susceptibles de former correctement les étudiants. Il est d'ailleurs à noter que l'entreprise cherche des partenaires pour l'aider à développer les meilleures formations possibles. En outre, Schneider Electric souhaitant jouer un rôle important dans le développement de l'entrepreneuriat local, l'entreprise, en partenariat avec le MENESR, est actuellement en tournée sur le territoire en vue d'établir des campus satellites à travers le pays.

Parce qu'il faut se méfier de l'affirmation que le pays est homogène et doté des mêmes caractéristiques à travers tout le territoire (l'Afrique du Sud se caractérise en effet encore par sa diversité et le poids de son histoire), Schneider Electric a incorporé des formations sur la vie en Afrique du Sud pour ses étudiants du *French South African Schneider Electric Education Centre*. Il s'agit de les préparer à leur environnement et leur donner les moyens de réussir. Ainsi seront facilités et optimisés les échanges commerciaux entre la France et l'Afrique du Sud.

PARTIE 4

La coopération universitaire et/ou scientifique et les perspectives

1. La coopération scientifique

En 2014, plus de 700 articles¹ dans des revues internationales ont été co-signées par des équipes françaises et sud-africaines, faisant de la France le 4^e partenaire scientifique de l'Afrique du Sud, derrière les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne et devant des pays traditionnellement plus proches tels l'Australie, les Pays-Bas ou le Canada. A l'image de ce dynamisme, le **partenariat Hubert Curien (PHC) PROTEA** connaît un succès croissant avec 16 projets sélectionnés, pour 90 propositions soumises (+17 % de projets par rapport à 2012). Le prochain appel sera ouvert en 2016.

PROTEA

Le PHC Protea est un programme conjoint du gouvernement français (MAEDI, MENESR) et de la *National Research Foundation*, principale agence de financement de la recherche en Afrique du Sud. PROTEA appuie l'initiation de partenariats par le financement de la mobilité de chercheurs et d'étudiants, venant ainsi en amont des outils de coopération des organismes de recherche français présents en Afrique du Sud (IRD, CNRS, CIRAD) et des financements européens. Depuis ses débuts en 1997, 160 projets ont été financés pour un montant total de 4,5 M€. Les projets sont sélectionnés après une double évaluation française et sud-africaine sur la base de leur excellence scientifique et de leur potentiel en termes de construction des capacités sud-africaines (co-encadrement de thèse, mobilité de jeunes chercheurs et d'étudiants, implication d'universités anciennement défavorisées). C'est ainsi l'ensemble des champs scientifiques qui sont concernés, depuis les domaines traditionnels de la coopération bilatérale entre les deux pays (paléontologie, environnement, agronomie, médecine) jusqu'aux domaines plus récents (sciences de l'ingénieur, chimie, nano et biotechnologies, astronomie). La coopération scientifique franco-sud-africaine est marquée par son dynamisme, avec un nombre d'articles co-signés en croissance de 20 % par an.

2. Les coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur français

Les universités sud-africaines prennent progressivement conscience de la nécessité de prendre part à la tendance globale de l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Cependant, la crainte de perdre leurs étudiants, déjà peu nombreux aux niveaux Master-Doctorat les freine. Il en résulte des accords de coopération souvent inactifs en particulier les échanges d'étudiants, alors que les partenariats de recherche sont plus florissants.

L'absence de directives ministérielles sur les doubles diplômes (le DHET promet la mise en place d'une commission sur le sujet depuis 2012), est souvent interprétée par les universités comme une interdiction. La solution pratiquée par certains départements, par exemple dans les centres de formation franco-sud-africains, est la double graduation : les étudiants reçoivent deux diplômes indépendants des universités partenaires. Ces dernières sont de plus en plus sensibles aux inconvénients de ce système et on observe une lente évolution des mentalités sur ce sujet. WITS, par exemple, a rédigé une charte interne en 2012 pour ouvrir la possibilité à de véritables double diplômes. UWC, CPUT, TUT, UKZN, font également partie des universités les plus ouvertes sur le sujet.

Notons la présence significative de l'Institut d'études politiques (IEP) Paris qui a développé des accords d'échanges d'étudiants actifs avec 5 universités sud-africaines : UCT, UWC, WITS, UJ, SUN (1 à 2 échanges annuels par partenariat).

1 - Source : Thomson Reuters, Institute for Scientific Information, Web of Science Core Collection

3. Les centres de formation franco-sud-africains

Il existe quelques programmes importants de coopération plus spécifiquement universitaires avec la France, sous la forme de centres de formation et/ou de recherche conjoints,



- Le F'SATI (*French South African Technology Institute*) est une école d'ingénieurs implantée au sein des universités technologiques TUT et CPUT. Plus de 200 étudiants y sont inscrits dans les spécialités suivantes : électronique, automatisme, télécommunications, ingénierie satellitaire. Fondé en 1997, le F'SATI délivre les M-Tech et D-Tech de TUT et CPUT et le Master et Doctorat des établissements français partenaires (ESIEE, USQV, UPEC). Le F'SATI poursuit un programme de recherche actif dans ces domaines. TUT et CPUT, deux universités partenaires du programme depuis respectivement 1996 et 2008, ont contribué à 70 % de l'ensemble des articles des universités technologiques sud-africaines en 2013. Le F'SATI a bénéficié d'une forte visibilité avec le lancement du premier nano-satellite sud-africain en novembre 2013.

- Le F'SAGRI (*French South African Institute in Agriculture*) est un nouvel institut bilatéral calqué sur le modèle du F'SATI dans le domaine de l'agriculture. Il vise à offrir une formation de haut niveau auprès des Universités de Fort Hare, du Limpopo et de Venda, en partenariat avec le conseil sud-africain pour la recherche agricole (*Agricultural Research Council – ARC*). Le F'SAGRI bénéficiera de l'expertise des établissements français d'enseignement supérieur et de recherche dans le domaine agricole, ainsi que des entreprises agro-alimentaires françaises et sud-africaines implantées localement. L'institut ouvre ses portes en 2015 dans l'Université de Fort Hare sur la thématique de la transformation agro-alimentaire.



- ICEMASA (*International Centre for Education Marine and Atmospheric Sciences over Africa*) est un laboratoire mixte international implanté à UCT en partenariat avec l'IRD (Institut de recherche pour le développement), l'UBO (Université de Bretagne occidentale) et le CNRS (INSU), à vocation de recherche en océanographie et de formation (10 thèses en cours, dont 3 étudiants sud-africains et 3 autres d'Afrique australe).



- Le PLMCC (*Product Lifecycle Management Competency Centre*) et le F'SASEC (*French South Africa Schneider Electric Centre*) sont deux centres de formation inaugurés en mars 2012 sur le modèle d'un partenariat entre le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche français, l'université sud-africaine et une entreprise française. PLMCC est implanté à CPUT, dans le même bâtiment que le F'SATI, et a pour partenaire Dassault Systèmes. F'SASEC est implanté à VUT (*Vaal University Technology*), en partenariat avec Schneider Electric.

4. Les coopérations existantes avec d'autres pays, notamment européens

Les universités sud-africaines entretiennent de multiples relations informelles avec les pays anglo-saxons (Royaume-Uni, États-Unis, Australie) par affinité de langue, mais aussi parce que les membres de leurs facultés y ont souvent préparé leur Doctorat ou effectué un séjour post-doctoral. Les universités hollandaises, belges et allemandes entretiennent aussi des relations étroites avec la plupart des grandes universités sud-africaines.

L'Afrique du Sud et l'Union européenne ont par ailleurs établi plusieurs partenariats dans le cadre du programme *Erasmus*.

Trois projets *Erasmus Mundus* ont été sélectionnés en 2014. Tous impliquent un établissement français :

- Aesop+, co-coordonné par l'Université Paul Sabatier-Toulouse et UWC. Le Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse est partenaire associé;
- Inspire, co-coordonné par l'Université Uppsala et UWC et dont fait partie Telecom Bretagne ;
- EUR∞SA, co-coordonné par l'Université d'Anvers et CPUT dont fait partie l'Université Montpellier 2.

Depuis les premières bourses *Erasmus Mundus* en 2011, près de 530 bourses d'études ont été distribuées à des étudiants sud-africains pour étudier en Europe. Une part croissante de ces bourses est à destination de la France (19 pour 2015).

Citons également les partenariats *Erasmus Mundus* sélectionnés lors des appels à projet précédents et encore actifs :

- EU-SATURN, coordonné par l'Université de Groningen (Pays-Bas), dont l'UFS est le coordinateur sud-africain ;
- EUSA_ID, coordonné par Ruhr-University Bochum (Allemagne) et UWC et dont font partie l'IEP Bordeaux et l'Université Paris I ;
- Ema2sa, coordonné par l'Université de Leuven (Belgique) dont fait partie l'Université Pierre et Marie Curie.

5. Les perspectives de coopération universitaire franco-sud-africaine

Le modèle du F'SATI s'est montré particulièrement performant depuis sa création. Il constitue un moyen efficace d'exposer les étudiants sud-africains au système d'enseignement supérieur français et de les attirer vers des études en France. Son impact est majeur en termes de **construction des capacités de recherche et d'enseignement dans les deux universités où il est implanté. Il compte 50 doctorants** (alors que moins de 2 000 thèses sont soutenues annuellement dans le pays). La France et l'Afrique du Sud se fixent pour **objectif de doubler le nombre d'étudiants du F'SATI à l'horizon 2018 et d'accroître significativement les partenariats autour de ce centre d'excellence.** La croissance du F'SATI et la création du F'SAGRI, sur le même modèle mais dans le domaine de l'agriculture, constituent ainsi des rampes de lancement pour l'implantation de partenaires français en Afrique du Sud. L'intensification de l'effort vers les universités anciennement défavorisées permet de trouver un réservoir important d'étudiants, dont certains de très bon niveau comme le montre encore une fois

le F'SATI, et une concurrence moindre des autres acteurs internationaux qui ont tendance à se limiter aux « 5 grandes ».

Des **partenariats sont à développer autour de l'expertise du F'SATI dans le domaine de l'ingénierie spatiale**, en particulier dans le cadre de la sélection de l'Afrique du Sud pour héberger le cinquième site de l'université panafricaine, décision qui pourrait renforcer le poids du secteur spatial en Afrique du Sud.

La création de nouveaux centres de formation pour la main d'œuvre de l'opérateur ferroviaire PRASA pourrait également se matérialiser, après le contrat décroché par Alstom pour la fourniture de 600 trains périurbains (3 600 voitures de passagers) entre 2015 et 2025 ainsi que leur maintenance technique pour une période de 18 ans. Plus largement, **la capacité à coupler une offre industrielle et une formation de haut niveau est un facteur différenciant de l'offre française.**

Le renforcement des autres centres de formation bilatéraux est aussi une voie de développement de la coopération. Il est prévu que le centre PLMCC ouvre une deuxième implantation dans la région Gauteng et que le centre F'SASEC s'étende à l'échelle régionale (ouverture d'antennes en Zambie et au Mozambique).

Le problème du financement des études est également posé, la plupart des étudiants en Afrique du Sud n'ayant pas les moyens de financer leurs études, *a fortiori* à l'étranger. C'est la principale cause d'arrêt des études au niveau Bachelor, voire même avant. **L'Ambassade de France à Pretoria continuera de développer son programme de bourses pour les années à venir** (27 bourses de Master et 5 bourses de PhD distribuées en 2014) notamment via des mécanismes de co-financement.

Par ailleurs, le gouvernement sud-africain est désormais conscient de la nécessité de s'appuyer sur la capacité d'encadrement disponible à l'étranger s'il veut atteindre l'objectif visé par la *National Development Plan* de 6 000 Doctorats soutenus annuellement en 2030. Des discussions entre l'Ambassade de France, le DST et le DHET ont été engagées en vue de la mise en place d'un **accord pour l'encadrement de thèses en cotutelle et le co-financement de bourses d'études.** D'autres partenaires potentiels sont insuffisamment sollicités aujourd'hui : entreprises, Union européenne, etc.



Alliance Française

**9-11 octobre 2015
à Johannesburg,
Afrique du Sud**

États généraux de l'Alliance française en Afrique

Grand rendez-vous prenant place tous les 5 ans, les États généraux de l'Alliance française en Afrique auront lieu cette année. Ils réuniront 117 Alliances de 35 pays africains à Johannesburg les 9, 10 et 11 octobre 2015. Ces États généraux seront une occasion unique de réunir les responsables – directeurs, directeurs adjoints, responsables pédagogiques, présidents ou membres des conseils d'administration – des Alliances françaises d'Afrique et de l'Océan Indien ainsi que des personnalités locales et internationales, pour travailler sur le **rôle du français en Afrique aujourd'hui, et de penser le langage comme un vecteur de mobilité universitaire, d'opportunités professionnelles, d'innovation numérique, mais aussi de culture et de cohésion sociale.**

**15-18 février 2016
à Johannesburg et au Cap,
Afrique du Sud**



Salon « *Study in Europe* »

Campus France a vu sa candidature à un appel d'offres sur le renforcement de l'attractivité de l'enseignement supérieur européen auprès des étudiants internationaux retenue par la Commission européenne. Ce projet, doté d'un budget total de 3,4 millions d'euros, est mis en œuvre par un consortium composé du *British Council* (chef de file), de Campus France, du DAAD, de Nuffic, de l'*Academic Cooperation Association* et d'*Archimedes*.

Dans le cadre de ce projet d'envergure, Campus France s'est vu confier l'organisation de plusieurs salons européens, **dont le premier se tiendra en Afrique du Sud du 15 au 18 février 2016 (salon étudiant à Johannesburg et au Cap, accompagné d'une journée institutionnelle).** Des établissements venant de toute l'Europe sont attendus à cette occasion.

3-5 mai 2016
au Cap,
Afrique du Sud



Going Global

*Comment construire les nations
 et relier les cultures à travers la politique
 d'éducation, le développement
 économique et divers engagements ?*

Going Global est un forum pour des débats de haut niveau sur les questions et défis autour de l'enseignement supérieur international. Il permet aux participants du monde entier de discuter des solutions conjointes.

Going Global 2016 sera l'occasion d'aborder les thèmes suivants :

- la politique d'éducation : les priorités locales, les systèmes nationaux et mondiaux pilotes ;
- le développement économique : les compétences, l'entreprise, la recherche et l'innovation ;
- les engagements : la démocratie, la justice sociale et les relations internationales.



22-24 août 2016
au parc national de Kruger,
Afrique du Sud



Global conference 2016

*20^e conférence annuelle organisée
 par l'IEASA*

L'IEASA (*International Education Association of South Africa*) – Agence africaine dédiée à l'internationalisation de l'enseignement supérieur des pays en voie de développement et émergents - organise chaque année une conférence sur les questions de l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans un lieu différent en Afrique du Sud. Le thème de la 19^e conférence annuelle était la production des connaissances au-delà des frontières *knowledge generation accross borders*. Celui de 2016 sera communiqué prochainement.



Le DOSSIER pays Afrique du Sud est le 28^e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le(s) pays et de montrer dans quel(s) contextes (s) concurrentiels ce(s) dispositif(s) se déploie(nt).

Directeur de la publication :

Béatrice Khaïat, Directrice générale

Comité éditorial :

Olivier Chiche-Portiche, Directeur de la Coordination géographique ;

Oumou Diakité, Responsable adjointe du service Afrique;

Didier Rayon, Responsable des Études et recherches ;

Laura Foka, Chargée des Études et des statistiques.

Ce dossier pays a été rédigé conjointement par :

Chrisna Bekker et **Lucky Kunene**, Responsables de la coopération universitaire, Ambassade de France à Pretoria.

Pierre Lemonde, Attaché scientifique, Ambassade de France à Pretoria.

Aude Zuliani, Chargée de mission scientifique, Ambassade de France à Pretoria.

Campus France remercie tout particulièrement :

Les étudiants ayant témoigné à propos de leurs études en France :

Sboniso Cibane, **Clyde Lambe** et **Ingrid Rossouw**.

Zanelle Dalgish, Responsable du développement durable chez Schneider Electric.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés Campus France

Cartographe : Philippe Rekacewicz - ©2014 geoatlas.com

Réalisation : Studio Boss - Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur
Campus France

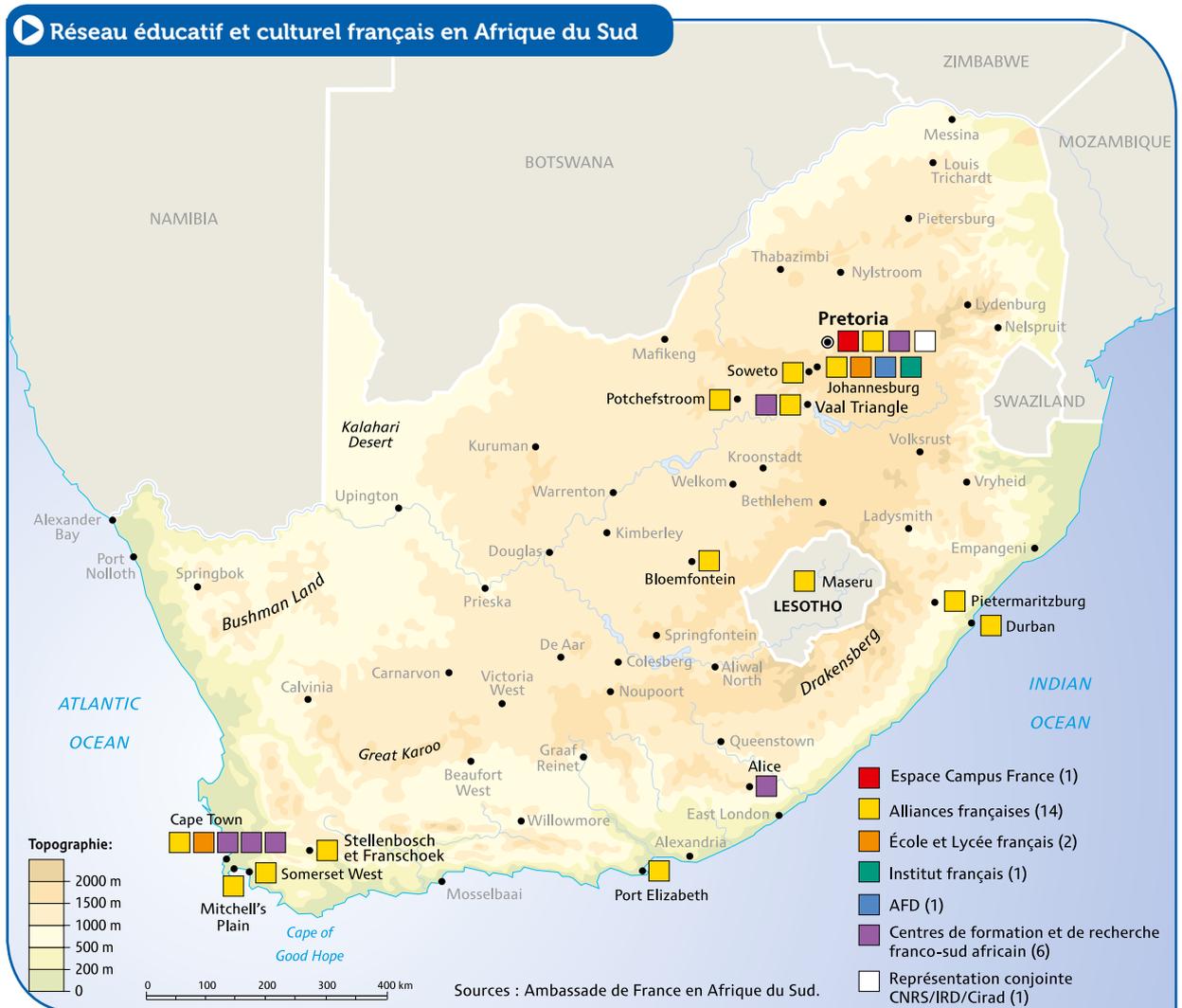
Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

www.campusfrance.org

Les DOSSIERS Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement

Septembre 2015

ISSN 2117-8496



Retrouvez les documents sur la mobilité internationale sur le kiosque de Campus France.



Placé sous la tutelle des ministres chargés des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.

